



**La décision du gouvernement haïtien, début juin, d'interdire l'importation de poulets et d'œufs dominicains dans le pays est maintenue jusqu'à nouvel ordre, a appris Haïti Press Network.**

Intervenant dans des médias de la capitale, Wilson Laleau a dénoncé une mauvaise presse qui, dit-il, se fait autour de la décision du **gouvernement** d'interdire l'importation dans le pays de poulets et d'œufs en provenance de la République Dominicaine.

« **L'État** haïtien a pris cette décision après avoir été informé et confirmé la présence de la grippe A(H1N1) en République voisine », a indiqué le ministre Laleau.

Selon lui, les mesures d'interdiction de volailles et d'œufs dominicains sont toujours maintenues.

« Le rôle de l'État est de protéger sa population, c'est ce que nous avons fait en prenant la décision d'interdire la commercialisation des **produits carnés, volailles et d'œufs** dominicains dans le pays », a déploré M. Laleau.

Il a déploré que le message a été mal reçu au sein de la population via la presse.

Wilson Laleau, à la fois, ministre des Finances, et ministre du Commerce a.i., a précisé que les viandes – qui respectent les directives gouvernementales, les normes sanitaires et douanières –, sont autorisées à rentrer dans le pays.

Mais, a-t-il pris le soin de préciser, le gouvernement haïtien autorisera la rentrée des dits produits après l'approbation du rapport de la Commission d'experts haïtiens devant se rendre en [République Dominicaine](#) à cette fin.

Ladite commission aura à identifier les entreprises dominicaines certifiées à exporter vers Haïti, a-t-il précisé.

Depuis le début de ce mois, la République voisine est confrontée à une crise sanitaire après la découverte de la grippe A(H1N1).

Cette épidémie a déjà touché près de neuf millions [Dominicains](#) et ayant fait plusieurs morts, a rapporté la presse de ce pays.

Des [Haïtiens](#), eux, n'ont pas été épargnés, car Haïti, elle aussi, est atteinte de cette maladie contagieuse. Il y aurait eu des morts dans le pays, croit-on savoir.

Par précaution, le gouvernement haïtien avait décidé de stopper temporairement les opérations commerciales à la frontière haïtiano-dominicaine.

« Nous n'avons aucun problème avec le commerce binational. Au contraire, nous encourageons [l'échange commercial entre les deux pays](#), a indiqué le ministre Wilson Laleau. Mais, nous avons pris ces mesures en toute bonne foi et conscience. »

Écrit par SFD/HPN  
Mardi, 18 Juin 2013 15:32

---

Le 12 juin écoulé, [une délégation dominicaine de haut rang](#) a rencontré des membres du gouvernement haïtien en quête de la levée d'interdiction des mesures d'interdiction.

Les autorités des deux pays de l'île ont convenu qu'un rapport des pourparlers doit être présenté au prochain conseil des ministres d'Haïti afin de statuer sur l'opportunité ou non de la levée des mesures d'interdictions de produits carnés dominicains.

En moins de huit jours de cette rencontre, une délégation haïtienne, présidée par le Ministre des Affaires Étrangères, Pierre Richard Casimir, s'est rendue en République Dominicaine pour rencontrer leurs homologues autour de ce dossier, a-t-on appris.

Sylvestre Fils Dorcilus

[sylvestref.d@hpnhaiti.com](mailto:sylvestref.d@hpnhaiti.com)

Twitter : [sfdorcilus](#) / [@hpnhaiti](#)